

EMISSIONS RADIO

TEXTE INTEGRAL



GRANDE LOGE FEMININE DE FRANCE

**Divers aspects
de la pensée contemporaine**

**La prostitution
et la dignité humaine**

LA PROSTITUTION ET LA DIGNITÉ HUMAINE

Marylin Alasset

A mes côtés, Françoise Picard, Grande Maîtresse adjointe, Marie-Claude Ripert, Grande Chancelière et Anne Le Gall qui vont débattre ensemble de la prostitution et de la dignité humaine.

Françoise Picard, dans sa Déclaration de Principes, la Grande Loge Féminine de France proclame son indéfectible attachement aux principes de liberté, de tolérance, de laïcité, de respect des autres et de soi-même.

C'est à la fois une puissance initiatique et une association ouverte sur le monde.

Pour ces raisons, la Grande Maîtresse de la Grande Loge Féminine de France, Marie-Françoise Blanchet, a écrit au Président de la République à propos de la prostitution pendant la Coupe du Monde du Football.

Françoise Picard

Effectivement, la Grande Maîtresse a adressé au Président de la République une lettre résumant la position de la Grande Loge Féminine de France sur ce sujet. Le principe de cette lettre émane de la volonté de l'ensemble des représentantes des 365 Loges réunies au mois de mars dernier en assemblée générale.

Nous estimons que ce que nous pouvons appeler « le mondial de la prostitution » est un des grands scandales de notre époque, cela porte gravement atteinte à la dignité humaine, car on ne peut considérer les êtres humains comme une marchandise. Et les 12.000 Franc-Maçonnnes de la Grande Loge Féminine de France attireraient ainsi l'attention de la plus haute autorité de l'Etat sur cette organisation massive du système prostitutionnel, insupportable pour des citoyennes et des citoyens qui se font une autre idée des valeurs qui doivent présider à la construction d'une Europe plus digne, plus juste.

Marylin Alasset

Marie-Claude Ripert, est-il dans vos usages, dans les usages de la Grande Loge Féminine de France d'intervenir de la sorte dans l'actualité sociale française ?

Marie-Claude Ripert

Nous n'intervenons que, lorsque nous estimons que les principes fondateurs de la Franc-Maçonnerie sont mis en cause, et particulièrement la dignité de tous les êtres humains, et pour nous, Grande Loge Féminine de France, plus spécifiquement celle des Femmes, car le système prostitutionnel nous apparaît comme une des formes les plus barbares de l'esclavage moderne, d'autant plus que cette activité criminelle est en forte croissance depuis ces dernières années.

Ce sont essentiellement des jeunes filles des pays de l'Est et de certains pays d'Afrique, et plus récemment, de certaines régions de la Chine.

Marylin Alasset

Anne Le Gall, l'Allemagne fait partie des pays dits réglementaristes, pouvez-vous nous éclairer sur le sens de ce terme ?

Anne Le Gall

Les réglementaristes partent de l'idée que la prostitution peut être un libre choix et que, dans ces conditions, il convient essentiellement de protéger cette liberté de disposer de soi, y compris, donc, en louant temporairement son sexe, et de protéger également les personnes qui exercent cette activité. Donc, vous voyez, tout le problème porte sur la conception qu'on se fait de la dignité humaine. Est-ce que tout peut être monnayé de soi ? Par exemple en France, on n'admet pas le don d'organe autre que gratuit, ou le don de sperme même, ou le don du sang, qui sont pourtant des choses qui ne portent nullement atteinte à la dignité.

Alors vous voyez, cela pose profondément ce problème, et d'ailleurs je vais vous en donner un exemple : quand certains ont utilisé dans les foires la présentation d'handicapés, parfois, c'était la seule manière de leur permettre de survivre en gagnant un peu d'argent. Hé bien,

cela a toujours été prohibé et durement sanctionné par la justice. Donc, tout n'est pas à vendre, voilà l'affaire.

Marilyn Alasset

Marie-Claude Ripert, êtes-vous contre cette approche ?

Marie-Claude Ripert

Effectivement, car ce que d'autres appellent « liberté », n'est qu'une fiction particulièrement hypocrite, car nous n'ignorons pas ce qu'est la réalité que vivent massivement les prostituées : le déracinement, les violences, la solitude intime, la déchéance, la peur, pour elles et pour leurs familles, et même si une infime minorité des prostituées affirme avoir choisi d'exercer cette activité, nous savons bien que c'est leur détresse économique, psychologique, sociale, qui les réduit à une soumission dont elles ne peuvent sortir au profit de ceux qui les nient en tant que personnes.

Prenons l'exemple des dernières arrivées en France, les jeunes femmes chinoises : la prostitution, elles ne l'ont pas choisie ! Elles étaient pour la plupart salariées dans des usines d'Etat, et les restructurations de l'industrie les ont conduites au chômage. Elles se retrouvent aujourd'hui dans nos rues, broyées par les mutations économiques. N'est-il donc pas cynique, dans ces conditions, d'oser parler de « liberté » ?

Marilyn Alasset

Françoise Picard, que pensez-vous des propos de Marie-Claude Ripert ?

Françoise Picard

Comme vous le savez sans doute, contrairement au choix réglementariste de l'Allemagne et d'autres pays, la France est depuis longtemps abolitionniste, elle a signé et ratifié, le 19 novembre 1960, la convention de l'Organisation des Nations Unies du 2 décembre 1949 pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui, dont le préambule stipule que :

« La prostitution et le mal qui l'accompagne, à savoir la traite des êtres humains en vue de la prostitution sont incompatibles avec la dignité et la valeur de la personne humaine et mettent en danger le bien-être de l'individu, de la famille, de la communauté ».

Marilyn Alasset

Anne Le Gall, en préparant cette émission, vous insistiez particulièrement sur la nécessité de pénaliser le client.

Anne Le Gall

Remarquez d'abord que cette pénalisation existe déjà en France, en ce qui concerne les clients de prostituées mineures qui, en principe, du moins, sont lourdement condamnés. Mais en dehors de ce cas, les clients n'encourent aucune pénalité. Seules les prostituées — dans l'énorme majorité des femmes d'ailleurs, qui sont impitoyablement contraintes à la prostitution et, donc d'abord des victimes, — sont poursuivies.

Vous voyez, c'est un cas tout de même pratiquement unique dans notre Droit, où une infraction commise conjointement, intimement conjointement par deux personnes, ne donne lieu à une poursuite que pour l'une d'entre elles. C'est un vrai déni de justice, mais tout le système prostitutionnel repose sur un contrat de domination de l'autre, où des femmes sont à la merci d'hommes proxénètes, criminels, mafieux, mises au service de clients complices de cette violence, et, in fine, les ultimes bénéficiaires d'une situation qu'ils entendent, d'ailleurs, délibérément maintenir.

Vous savez, il n'y a pas tellement de pays qui ont le courage de pénaliser les clients : c'est la Suède qui, la première, a donné un signal fort dans ce sens en 1999.

Le client y risque jusqu'à 6 mois de prison, la Finlande d'ailleurs s'apprête, elle aussi, à suivre cette voie, car la prostitution n'est pas un échange commercial anodin, mais la dénégation de la dignité humaine, et, en ce sens, les clients sont des délinquants. Mais, vous voyez, ce n'est pas un hasard si ce sont deux pays de l'Europe du Nord qui font d'ailleurs (et c'est notre fierté, du moins c'est ce que je pense), partie de l'Union Européenne. Ils ont pris cette initiative. Pourquoi ? Tout se tient, vous savez, dans les institutions politiques.

Ce sont des pays où les femmes jouent un rôle politique, pas entièrement à la mesure, d'ailleurs, de ce qui devrait être, mais tout de même, d'une façon tellement plus importante qu'en France par exemple.

Songez qu'en Suède et en Finlande, les parlements et les gouvernements approchent presque de la parité. Tout se tient, vous comprenez. Il faut des pouvoirs politiques éclairés et forts, et là-dessus, la progression des femmes sur le plan politique fait partie de la reconnaissance de leurs droits et de la possibilité de défendre leur dignité.

Marilyn Alasset

Donc, vous maintenez l'idée que les clients sont des délinquants ?

Anne Le Gall

Eh bien, oui.

La prostitution, comme je vous le dis, n'est pas anodine, et je répète ce que j'ai dit. Ce sont des délinquants, des co-délinquants qui vivent dans l'impunité, cependant, parce que vous savez, s'il n'y avait pas de demandes, il n'y aurait pas non plus d'offres.

C'est une chose que l'on ne dit pas. On dit : « ah ! La prostitution, c'est indigne ! Comment ces femmes... ». Mais enfin ! Les femmes ne choisissent pas de le faire ! Quand elles sont acculées, c'est pourquoi ? D'abord, parce que les hommes ont une domination sur elles, d'une façon générale, dans tout notre système politique et même civilisationnel. Et puis, il y a quand même autre chose, c'est qu'il y a une grosse différence dans les moyens économiques des hommes et des femmes, cela compte aussi.

C'est une affaire dans laquelle tout se tient. Si j'ai mentionné l'aspect politique, y compris les institutions politiques et pas seulement le caractère judiciaire ou la pénalisation, la composition des assemblées compte quand il s'agit d'avoir une opinion et de suivre, ou même, d'adopter un traité. Ce n'est pas du tout la même chose d'avoir autant de femmes que d'hommes dans un parlement ! N'oublions pas qu'il n'y a que les parlements qui autorisent les ratifications de traités, c'est très important ! Quant à la question des inégalités économiques, dans le fond on dit toujours : « c'est une détresse », mais il y a une généralisation des inégalités sur le plan économique entre les femmes et les hommes.

Chaque fois qu'à Bruxelles, (parfois un peu timidement, il faut dire, mais enfin !) la Commission aborde la question de l'égalité des salaires, eh bien, quelque part, on lutte aussi contre le système prostitutionnel. Tout se tient, et c'est pourquoi je ne parle pas que de délinquance, je dis que c'est un nouveau rapport civilisationnel qui doit s'instaurer entre les femmes et les hommes. Les femmes ne sont pas sexuellement à la disposition d'un autre sexe. Cela, je trouve que la Grande Loge Féminine le perçoit, parce que d'abord nous sommes une association de femmes très importante, et surtout, parce que tout ce qui touche à la constitution de la conscience humaine est notre affaire, comme celle des hommes d'ailleurs, mais la nôtre aussi.

Françoise Picard

Anne Le Gall, j'ai l'impression que vous avez envie de rajouter quelque chose après cette phrase éminemment symbolique ?

Anne Le Gall

Oui, parce que, comme je viens de le dire, tout se tient. Mais surtout, ce qui me semble très important, c'est que la Grande Loge Féminine est un lieu non seulement de réflexion, mais aussi d'élaboration d'une des choses des plus importantes pour tout ce qui touche l'humain : la constitution des consciences. Dans le fond, qu'est-ce qu'une société initiatique ? C'est d'abord fondé sur la prise de conscience et la dimension d'extension de cette conscience.

Et voyez-vous, si la prostitution nous touche, c'est que tout abaissement des consciences, celles des femmes notamment, pas seulement, mais tout de même celles des hommes, c'est quelque chose qui nous interroge au plus profond de la démarche maçonnique.

Marylin Alasset

Marie-Claude Ripert, est-ce que tous les membres de la GLFF partagent cette analyse ?

Marie-Claude Ripert

Je pense que sur ce sujet, nous sommes globalement d'accord. Mais nous sommes une structure ouverte, ouverte au débat, et si nous sommes d'accord sur le fond, il peut, bien évidemment, y avoir des divergences quant aux solutions possibles.

Nous sommes toutes très soucieuses de la situation des femmes, dans le monde comme en France, et nous restons vigilantes pour tout ce qui porte atteinte à leur dignité et à leurs droits. Nous sommes d'ailleurs une des rares obédiences maçonniques françaises à nous être manifestées contre l'organisation de la prostitution autour du Mondial de football.

Marylin Alasset

Françoise Picard, pour terminer, que pourriez-vous nous dire ?

Françoise Picard

Nous appelons à la vigilance de chacune et de chacun afin qu'un tel scandale ne se reproduise pas dans d'autres occasions festives, sportives ou autres. La Grande Loge Féminine de France, en raison de sa spécificité féminine, est peut-être plus sensibilisée que d'autres à la dénoncer.

C'est ce que nous réalisons aujourd'hui dans cette émission, ne faisant d'ailleurs rien d'autre que de continuer au-dehors l'œuvre commencée dans le Temple.

Marylin Alasset

Merci à Anne Le Gall, Marie-Claude Ripert, Françoise Picard.

Voilà qui est clairement dit et je remercie pour la réalisation de cette émission, Brigitte Mazire et Pierre Monteil.

Je vous souhaite un bon dimanche, de bonnes vacances, en espérant vous retrouver nombreuses et nombreux pour notre prochaine émission du 17 septembre.